

DIRECTION DES SPORTS

Sous-direction de la vie fédérale et du sport de haut niveau

Bureau des fédérations unisport, du sport de haut niveau et du sport professionnel – DSA1

Fiche métier : Ergothérapeute



1. NATURE DU TRAVAIL :

Développer l'indépendance :

Manger, s'habiller, se déplacer... seul. Ces actes de la vie quotidienne peuvent poser des difficultés insurmontables après un accident ou un traumatisme. L'ergothérapeute contribue au traitement des situations de handicap chez des personnes de tout âge. Il propose des solutions techniques (activités utilitaires, créatives, récréatives) empruntées aux métiers manuels et aux gestes de la vie quotidienne et professionnelle. L'ergothérapeute s'adresse donc à des personnes souffrant d'un handicap moteur, sensoriel ou neuropsychologique. L'objectif de l'ergothérapeute est ainsi de permettre à l'individu de récupérer ou d'acquérir une meilleure autonomie individuelle, sociale et professionnelle.

Un expert de la réadaptation :

Dans un premier temps, l'ergothérapeute doit donc analyser la nature du handicap de la personne pour proposer une aide sur mesure. Il évalue les intégrités, les lésions, les capacités de la personne ainsi que ses performances motrices, sensorielles, cognitives, psychiques. Puis, il effectue un bilan de ses capacités gestuelles. Rapidité ou précision dans les mouvements, par exemple. Ensuite, il dresse un bilan de son autonomie (pour s'habiller, se déplacer, s'alimenter...). Enfin, à partir de l'analyse des besoins identifiés, des habitudes de vie, des facteurs environnementaux et des situations de handicap, il pose un diagnostic ergothérapeutique et établit un programme individualisé.

A cet effet, l'ergothérapeute met en œuvre des soins et des interventions de prévention, d'éducation thérapeutique, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale visant à réduire et compenser les altérations et les limitations d'activité, développer, restaurer et maintenir l'indépendance, l'autonomie et l'implication sociale de la personne.

Par ailleurs, l'ergothérapeute conçoit des environnements de manière sécurisée, accessible, adaptée, évolutive et durable. Afin de favoriser la participation de la personne dans son milieu de vie, il préconise des aides techniques et des assistances technologiques, des aides humaines, des aides animalières et des modifications matérielles.

Il préconise et utilise des appareillages de série, conçoit et réalise du petit appareillage, provisoire, extemporané. Il entraîne les personnes à leur utilisation.

2. COMPETENCES REQUISES :

Aimer aider les autres :

Sans goût pour les relations humaines, impossible de travailler auprès de personnes parfois lourdement handicapées. L'ergothérapeute doit être capable d'établir un bon contact avec ses patients, et, surtout, d'instaurer un climat de confiance, propice à la réadaptation. Un solide équilibre psychique et physique, une patience et une persévérance à toute épreuve sont donc indispensables.

Patience, tact et imagination :

La patience, le tact et le sens de l'observation sont essentiels pour encourager les personnes en difficulté. De même qu'un solide équilibre personnel et psychologique pour affronter des situations difficiles. Autres qualités requises : le goût du travail en équipe, associé à un intérêt pour l'artisanat et

les activités manuelles ou artistiques. Le professionnel doit en effet faire preuve d'imagination, d'ingéniosité et d'habileté dans sa pratique.

3. CARRIERE :

Les ergothérapeutes sont encore peu nombreux en France. On en recense 5 370. La profession, essentiellement féminine (85 %), s'exerce en libéral ou en tant que salarié dans le secteur privé ou public.

Lieux d'exercice et statuts :

- Dans les hôpitaux publics ou privées, généraux ou spécialisés, les centres de médecine physique et de réadaptation, les cliniques, les services de psychiatrie, de neurologie, de traumatologie, de rhumatologie, de pédiatrie, les centres de rééducation et de réadaptation fonctionnelles pour adultes et pour enfants, les centres de postcure ou accueillant des personnes, les hôpitaux psychiatriques et la médecine du travail.
- Dans les associations de personnes handicapées, les services de soins et/ou d'éducation à domicile
- Dans les collectivités territoriales, dans les entreprises, dans les établissements scolaires
- Dans les maisons départementales pour les personnes handicapées, les centres d'information et de conseils en aides techniques
- En exercice libéral, dans les assurances et les réseaux de soins...

Sur prescription médicale :

C'est uniquement sur prescription médicale que l'ergothérapeute exerce au sein d'équipes interdisciplinaires. Il peut travailler dans différents services hospitaliers ou encore dans des centres de rééducation et de réadaptation, de postcure et des établissements accueillant des personnes âgées. Il peut également intervenir au domicile du patient.

Son activité s'exerce en étroite collaboration avec les médecins, les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes, les orthophonistes...

Pour aider aux actes quotidiens :

L'ergothérapeute intervient dans diverses situations de la vie quotidienne. Par exemple, pour aider une personne en fauteuil roulant à cuisiner et à faire le ménage... Il peut encore donner des conseils pour aménager l'espace et disposer le mobilier, afin de faciliter les déplacements.

Faire bénéficier d'autres aides :

Ce professionnel met en place des appareillages qui favorisent l'autonomie de la personne handicapée. Il détermine également les aides extérieures dont elle peut bénéficier. Dans le cadre de la rééducation, l'ergothérapeute utilise la poterie, la menuiserie, le dessin, la danse ou même l'informatique...

Intégrer le marché du travail :

Actuellement, la majorité des débouchés concerne donc des postes salariés, dans les secteurs privé et public.

Débouchés et évolution de carrière :

Salaire :

Ergothérapeute dans la fonction publique hospitalière :

Le corps des ergothérapeutes (catégorie B) comprend deux grades : classe normale (début de carrière : 1411 €, fin de carrière : 2178 €) et classe supérieure (début de carrière : 1868 €, fin de carrière : 2414 €).

Ergothérapeute dans le secteur privé : Les salaires dans le secteur privé sont un peu supérieurs. Début de carrière : 1 600 à 2 000€

Evolutions:

Devant l'augmentation des demandes d'intervention à domicile, les représentants de la profession espèrent l'ouverture de cabinets d'ergothérapeutes. Un certain nombre de formations peuvent s'offrir aux ergothérapeutes dans la perspective d'une évolution de leur carrière (catégorie A de la fonction publique hospitalière) : cadre de santé, cadre supérieur de santé, directeur de soins, directeur d'établissement.

En dehors du secteur paramédical, les ergothérapeutes peuvent travailler avec des spécialistes en design industriel, en ergonomie, avec des consultants en marketing ou encore des urbanistes pour réfléchir à une meilleure prise en compte des handicapés dans l'espace public. Ils peuvent intervenir dans le processus de conception de produits industriels à usage domestique (ascenseurs, sanitaires). Dans le même esprit, les assurances sollicitent les ergothérapeutes dans le cadre d'expertises pour évaluer un préjudice subi et déterminer les indemnités des personnes handicapées après un accident.

4. LA FORMATION :

Les ergothérapeutes sont titulaires d'un Diplôme d'Etat qui se prépare en trois ans (hors aménagements particuliers éventuels de la formation proposés aux sportifs de haut niveau) dans des Instituts de formation agréés par le Préfet de région. Le diplôme d'ergothérapeute se prépare dans 8 instituts spécialisés. La formation est dispensée sur **6 semestres** et conduit à un **diplôme d'Etat d'ergothérapeute** et à un **grade de Licence**.

L'étudiant bénéficie d'enseignements théoriques et de stages. Le programme des études : sciences humaines, sociales et droit ; sciences médicales ; fondements et processus de l'ergothérapie ; méthodes, techniques et outils d'intervention ; méthodes de travail ; Intégration des savoirs et posture professionnelle dont une unité optionnelle ; stages.

Unités d'enseignement	ECTS (European Credits Transfer System)	CM en h	TD en h	Travail personnel en h
Sciences humaines, sociales et droit	16	158	107	167
Sciences médicales	26	312	94	296
Fondements et processus de l'ergothérapie	14	72	152	154
Méthodes, techniques et outils d'intervention	31	176	391	270
Méthodes de travail	22	76	174	344
Intégration des savoirs et posture professionnelle dont 1 Unité optionnelle	35	0	288	657
Stages	36	36 semaines réparties sur les 3 années		

5. AUTRES :

Témoignages :

Guider vers l'autonomie : Karen, ergothérapeute

"L'ergothérapie favorise l'indépendance fonctionnelle de la personne afin de lui permettre de retrouver son autonomie. On fait de la réadaptation pour que la personne récupère ses fonctions principales, comme se laver toute seule, par exemple. On peut aussi adapter son environnement : sa maison, son véhicule ou son poste de travail... si la personne se retrouve en fauteuil roulant à la suite d'un accident."

Pour en savoir plus :

ANFE - Association nationale française des ergothérapeutes : <http://www.anfe.fr>

CRIPP, centre régional pour l'information sur les professions paramédicales : www.cripp-idf.fr

Campagne d'information et de promotion des métiers hospitaliers : www.lhopitalabesoindevous.fr/